

Académie de Caen

*Refondons l'École de la République*

**Séminaire académique, 14 septembre 2012**  
(IUFM, Université de Caen Basse-Normandie)

Pour un système éducatif juste et efficace sur tous les  
territoires

**Catherine de LA ROBERTIE**

Recteur de l'académie de Caen

1

## Propos introductifs

L'**académie de Caen** s'est inscrite dans le débat national sur la « **Refondation de l'Ecole** » en organisant une large concertation, cette étape première pour engager le changement. Il ne s'agissait pas, à l'échelle de notre académie, de décliner l'ensemble des thèmes de la concertation nationale. Le dialogue entre les professionnels de l'éducation et la société civile a donc eu vocation à construire un consensus, à énoncer des propositions pour dessiner, au-delà de l'expression d'intérêts particuliers, **un projet d'Ecole qui réponde aux besoins de notre territoire.**

Le projet soumis à la réflexion du plus grand nombre a été celui de refonder, « **Un système éducatif juste et efficace pour tous les territoires** ». Cette problématique traduit bien une caractéristique forte de notre académie, **la ruralité**. On en connaît les effets : des territoires enclavés et de petites structures, la difficulté scolaire peu visible, silencieuse, et une ambition scolaire qui n'est pas à la hauteur des besoins de notre Région, notamment pour ce qui concerne les poursuites d'études dans le supérieur.

Cette problématique transversale qui pose la question de **l'équité sur le territoire** de l'académie a été traduite par le large concept « **d'accès** » à l'école pour la réussite de tous, une notion qui constitue ainsi un principe structurant à la concertation et que l'on a déclinée selon ses diverses acceptions pour ouvrir à six pistes de réflexion.

Il s'agit d'abord « **de rendre l'école accessible sur tous les territoires** » et de « **repenser les réseaux** », pour développer et répartir les équipements, mettre en réseau des établissements, des personnels et favoriser les parcours des élèves dans l'espace, dans la continuité des apprentissages, entre les cycles et les degrés. C'est aussi « **développer le numérique dans les pratiques pédagogiques** » car il ne suffit pas de disposer des outils de la révolution numérique pour entrer dans un monde et des savoirs profondément transformés : l'école doit donc, par des pratiques pédagogiques nouvelles, doter les élèves des compétences transversales qui leur permettront non seulement d'accéder au savoir mais aussi de le comprendre et de l'organiser.

L'accès à l'école, c'est y rester et y réussir, un impératif qui oblige à « **réduire le décrochage** » pour réintégrer dans la formation les élèves qui « décrochent ». C'est aussi prévenir l'échec par des évolutions pédagogiques, la prise en compte des besoins de chacun à l'échelle individuelle, à l'échelle de territoires déjà identifiés, « prioritaires », mais aussi et tout particulièrement pour notre académie, ces territoires ruraux qui n'échappent pas à la difficulté et dessinent les contours d'une « **éducation prioritaire rurale** ».

La réussite à l'école enfin, c'est « **améliorer l'accès à l'enseignement supérieur** », pour élever le niveau de qualification du plus grand nombre. Ce faisant, il s'agit aussi de mieux « **répondre aux besoins de l'emploi et du développement économique** ».

Tels sont les enjeux complexes d'une refondation de l'Ecole à l'échelle de notre académie qui a voulu énoncer les conditions de la réussite de ses élèves.

Pour donner la parole à tous et recueillir la plus large représentation de points de vue, d'idées et de propositions, nous avons privilégié un **ancrage des participants dans le territoire** de la région, de l'académie, et **une méthode** pour susciter des réponses pertinentes à des questions spécifiques et des conditions singulières.

Les échanges ont été organisés à trois échelles et selon des modalités diversifiées. Dès le mois d'août **un espace a été ouvert sur le site académique** qui a recueilli un grand nombre de contributions spontanées sur les six axes de réflexion. Dans les collèges et lycées **des temps de concertation** ont permis aux chefs d'établissement de faire connaître les propositions des enseignants. Les inspecteurs ont également contribué à ce moment de la mise en commun de toutes les idées et préconisations.

Enfin **un séminaire** largement ouvert aux représentants de la nation et à l'ensemble des acteurs de l'éducation s'est tenu dans le lieu hautement symbolique qu'est l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs devenue Institut universitaire pour la formation des maîtres, sous la présidence du **Recteur** de l'académie de Caen et de la Vice-Présidente du **Conseil Régional** et en présence du **Député Maire de Caen**.

Maires et députés, chefs d'établissement, Inspecteurs et enseignants, représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche, représentants des parents, des associations partenaires de l'école, des syndicats, des branches professionnelles, tous les acteurs du système éducatif en Basse-Normandie ont témoigné de leur implication et du désir de coopérer dans **des groupes de travail qui ont repris chacun des six axes de la réflexion**. Les contributions déjà formalisées en amont sur le site académique et dans les concertations menées dans les établissements ont été également intégrées aux divers débats.

La nécessité de la communication entre tous les acteurs de l'Ecole, soulignée par tous les participants, a trouvé dans cette journée une première réponse tant dans les groupes qu'à l'occasion de la plénière. La parole y a circulé, libre et responsable, vive et stimulante et chacun a pu mesurer la **convergence des valeurs partagées**. En cela aussi, le séminaire a constitué un **premier engagement dans l'action**.

Les contributions qui suivent et qui rendent compte des échanges menés dans chacun des groupes de réflexion sont scrupuleusement fidèles à la teneur des propos des uns et des autres. Elles traduisent le brassage d'idées mené dans un large rassemblement des points de vue. Cette démarche efficace et appréciée des participants, méritera d'être reconduite pour la mise en œuvre de la loi refondant l'Ecole de la République.

En conclusion, Un ensemble de conditions permettant de favoriser l'accès à l'Ecole sur tous les territoires se dégage. Elles visent à former des citoyens acteurs de leur vie, y compris professionnelle.

Les comptes rendus et les débats ont mis en miroir une approche organisationnelle mettant en avant une préoccupation liée aux territoires et des propositions portant sur les objectifs pédagogiques et éducatifs de l'Ecole. Inscrire ces aspects dans une démarche cohérente et efficiente ne peut se faire que dans un temps long.

## Synthèse

Propositions portant sur l'organisation et les territoires :

**La politique d'éducation prioritaire doit s'étendre à la ruralité.** En effet, de nombreuses difficultés sociales et économiques se concentrent sur les territoires ruraux. Elles se traduisent en particulier par un moindre accès à l'école et un manque d'ambition scolaire.

**La mixité sociale doit être encouragée voire généralisée.** Elle est un gage de réussite pour tous et de la réalité de la formation du citoyen.

**L'équité en termes d'équipements ne peut dépendre de la seule bonne volonté des financeurs. Elle doit relever de dispositions réglementaires.**

**Les découpages territoriaux doivent être harmonisés tant au sein de l'éducation nationale que dans les relations avec les partenaires de l'école.** Il faut rechercher une cohérence entre les territoires de l'école (circonscriptions, bassins) et ceux de ses partenaires, qu'il s'agisse des collectivités locales ou de l'animation de l'emploi formation.

**La centration sur les territoires doit s'accompagner d'un pilotage académique et national fort.** Réconcilier global et local dans une approche systémique.

Axes d'évolutions nécessaires en matière pédagogique et éducative :

**Intensifier la coéducation avec les parents.** Ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils doivent mieux s'emparer du sens de l'école tout comme l'école doit leur ouvrir ses portes.

**Une approche globale de l'élève qui prenne en compte les compétences transversales.** Il s'agit d'encourager l'esprit d'innovation, l'esprit d'entreprendre, la mobilité tant géographique que professionnelle et le travail en équipe. Les démarches de projets, les partenariats avec le monde économique ou les concours sont des méthodes permettant d'atteindre cet objectif.

**Le déploiement des TUICE dans les territoires et dans les pratiques enseignantes constituera une composante d'une pédagogie multimodale dans une perspective d'e-Education.** Cette dernière doit être réaffirmée en rappelant la nécessité d'éviter la juxtaposition de pratiques numériques et de pratiques classiques.

**Si l'on veut répondre aux rythmes et aux besoins identifiés des élèves, les rigidités actuelles doivent disparaître. Les parcours doivent être fluidifiés, les structures plus perméables, les voies plus ouvertes et offrant des passerelles.**

Conditions inscrivant le changement dans le temps :

**Une redéfinition des postures professionnelles des enseignants, de leur mission et des conditions d'exercice de leur métier.**

**L'inscription de la réflexion dans la perspective de la formation tout au long de la vie.** Il s'agit à la fois de préparer les élèves à une première insertion sociale et professionnelle en considérant qu'ils connaîtront de nombreuses formations au cours de leur carrière et de réaffirmer que l'Education nationale doit rester un acteur de la formation continue des adultes.

## **ANNEXE N°1**

### **Atelier n°1**

#### **« Rendre l'école accessible sur tous les territoires »**

Il est nécessaire d'abord de souligner le satisfecit général de l'ensemble des participants au débat sur le thème choisi ainsi que la nature des échanges courtois, respectueux et approfondis, de très bonne tenue, marqués par le souhait d'envisager une prospective résolument constructive.

En introduction, on peut retenir l'idée que l'école ayant fortement évolué depuis son origine républicaine, il est nécessaire de s'entendre sur le sens qu'on y confère et probablement d'en proposer une nouvelle définition.

Un trait commun et quasiment unanime se fait jour : on demande un renforcement de la présence de l'Etat sur les territoires, les représentants des collectivités locales et territoriales inclinant pour un dialogue renforcé entre l'Etat et les collectivités.

On retiendra également l'idée qu'une problématique récente doit être prise en compte. En effet, les centres urbains subissant un phénomène d'érosion démographique, l'implantation des populations s'effectue d'une manière renforcée sur la zone péri-urbaine, source de difficultés différentes de celles connues antérieurement, en particulier sur la scolarisation des élèves.

Poser la question de l'accessibilité de l'école sur tous les territoires, c'est poser la question de l'aménagement du territoire sous l'angle spatial, culturel, patrimonial et financier. Cependant, devant cette question polymorphe, on a pu dégager un axe de réflexion récurrent qui traverse l'ensemble de la problématique. Il existe un double mouvement centripète et centrifuge qui détermine des points de vue divergents. Ce sont ces divergences, qui a des degrés nuancés, ont traversé les échanges des participants.

#### **1) Les divergences**

##### *Communes ≠ Intercommunalités*

Deux points de vue s'opposent clairement. Dans le premier degré, le souhait des élus locaux est de maintenir leur structure scolaire communale, qui a cimenté historiquement les communautés rurales et présidé à l'émancipation des citoyens. De ce fait, l'attachement à cette structure se comprend aisément et elle se conçoit pratiquement avec une connotation patrimoniale forte. Son avantage réside en une réponse au plus près des besoins locaux et micro-locaux.

Par ailleurs, les contraintes démographiques, économiques et financières ont forcé les communes et l'Education nationale à envisager des regroupements pédagogiques intercommunaux, dispersés ou concentrés qui se sont développés dans certains secteurs et qui donnent satisfaction avec une réponse efficace, la contrepartie étant liée aux transports scolaires.

L'analyse fait apparaître un point critique en dessous duquel la micro-gestion est source de difficultés et appelle une réponse de regroupement. Cette politique s'est développée depuis quelques années dans l'Orne et à un moindre degré dans le Calvados et a porté déjà ses fruits. La tension entre les deux points de vue ne donne pas lieu à des échanges tranchés, chacun étant bien conscient des enjeux réels.

D'une façon connexe s'est posée la question de la prise de compétence scolaire par les Sivos, les Communautés de communes et les contributions aux frais de scolarités des élèves. C'est peut-être le point qui générerait le plus d'opposition entre les points de vue. Plus finement aussi on propose de dépasser l'alternative Communes/Intercommunalités en examinant ce qu'un participant nomme « lieu de vie » défini par des spécificités locales, qui peut déborder le cadre des limites géographiques d'une seule commune sans pour autant coïncider complètement à une nouvelle commune dans son entier. L'idée est séduisante mais la réponse « cousu-mains » semble difficile à mettre en œuvre.

Enfin, la réflexion sur les rythmes scolaires n'est pas sans soulever des questions multiples notamment du milieu associatif, partenaire ou non de l'École. La divergence ne manifeste entre le temps scolaire et le temps péri-scolaire notamment en terme d'organisation chronologique en particulier dans l'hypothèse d'une journée de classe allégée. Le bon équilibre est certainement complexe à trouver.

## **2) Recommandations et propositions**

### **a) Présence de l'Etat clairement affirmée**

Dans le cadre de l'Education nationale l'Etat doit affirmer clairement sa présence sur les territoires. Ce souhait est commun et partagé.

### **b) Pas de cadre administratif trop contraignant**

Un peu paradoxalement avec le souhait précédent, une large unanimité se dégage pour qu'aucun cadre administratif contraignant et unique ne s'applique avec uniformité sur des territoires très divers. On souhaite que les pouvoirs publics laissent une latitude de manœuvre aux collectivités locales ou territoriales.

### **c) Une communication renforcée**

Nécessité voulue par tous, le dialogue, les échanges entre les différents partenaires doivent être renforcés entre l'Etat, les collectivités territoriales et locales, le monde de l'Education. L'idée est d'éviter les malentendus, les ambiguïtés pour donner aux décideurs les éléments les plus complets pouvant fonder leurs choix. Cette communication renforcée recueille l'unanimité des participants.

Pour être complet, les participants attendent des effets concrets du débat dans la future loi d'orientation sur l'école, quelques-uns d'entre eux nourrissant des craintes

que le cadre futur ne permette pas les réponses les plus appropriées aux différents territoires.

## **ANNEXE N°2**

### **Atelier n°2**

## Comment repenser les réseaux ?

L'intitulé retenu pour cet atelier a tout d'abord conduit les participants à interroger ensemble le concept même de réseau.

**Le périmètre de la réflexion collective** s'est ainsi trouvé défini autour de deux pistes :

- en premier lieu: le réseau au regard de la configuration territoriale (autrement dit : le réseau des écoles, le réseau des établissements)
- puis : le réseau sous l'angle du fonctionnement pédagogique, soit : le travail en réseau (organisation, pilotage, pratiques pédagogiques...)

**Une problématique majeure** s'est rapidement fait jour, qui pourrait être formulée ainsi :

**« comment concilier, dans un contexte d'évolution démographique à la baisse, les enjeux liés à l'aménagement du territoire et le maintien d'un service public de proximité répondant pleinement aux besoins actuels en matière d'éducation ? »**

Les échanges ont porté tout d'abord, et essentiellement, sur bon nombre de **préoccupations en lien avec le volet « aménagement du territoire »**. Ainsi, en appui sur un constat global : des réseaux dispersés, des structures de petite taille dans un environnement à dominante rurale, l'on s'est demandé **comment adapter le maillage**, pour atteindre les **objectifs** suivants:

- optimiser l'offre éducative autour de pôles scolaires structurants (mutualisation des ressources et des équipements)
- stabiliser les équipes, favoriser leur cohésion (réduire le nombre de services d'enseignement partagés)
- élargir les horizons (en termes de mobilité géographique, mais aussi d'ouverture culturelle, sur des territoires souffrant à cet égard de déficits avérés)
- nourrir l'ambition scolaire et favoriser la poursuite d'études, dans une académie marquée par le poids de certaines représentations, traditions et habitudes ne portant pas les élèves à se projeter dans des cursus que leur potentiel les autoriserait pourtant à envisager

Ces objectifs recensés, de très nets **points de convergence** ont émergé, principalement autour des enjeux liés :

- à la prise en compte indispensable des spécificités locales et des équilibres à rechercher au sein des territoires
- aux schémas d'organisation des transports scolaires
- à la dimension partenariale qui s'impose en la matière, dans le cadre, notamment, du développement de l'intercommunalité
- à l'accueil péri-scolaire (garderie, restauration...)
- à l'offre d'internats

Concernant, ensuite, la notion de **travail en réseau**, différentes questions ont été abordées, qu'il est possible de regrouper autour de deux axes : « *pourquoi travailler en réseau ?* » et « *comment fonctionner en réseau ?* »

#### Pourquoi travailler en réseau ?

- . pour favoriser la pleine réussite de tous les élèves, élever le niveau de qualification et garantir la maîtrise de compétences permettant la meilleure insertion possible
- . pour apporter à chacun des réponses personnalisées, sur le plan pédagogique comme sur le plan éducatif
- . pour fluidifier les parcours scolaire

#### Comment fonctionne-t-on en réseau ?

- . en développant, à l'interne des écoles et des établissements, le travail d'équipe
- . en renforçant les liaisons et la continuité pédagogique inter-cycles et inter-degrés
- . en mutualisant les pratiques
- . en privilégiant logiques de projet et de contractualisation
- . en s'appuyant sur l'expérience de dispositifs existants (ECLAIR, par exemple)
- . en cherchant à mettre en cohérence les démarches au sein de chaque bassin d'éducation

Voici, au final, comment pourraient se présenter **quelques propositions ou préconisations** ayant fait consensus à l'issue du travail en atelier, dans la perspective d'une loi d'orientation et de programmation qui posera les ambitions de la refondation de l'Ecole.

#### **Comment repenser les réseaux ?**

► *en ayant la possibilité de **décliner l'offre éducative sous la forme d'organisations à géométrie variable selon les territoires**, de manière à prendre finement en compte les problématiques locales, et à aller au-delà des initiatives déjà prises pour renforcer les complémentarités et les continuités (tant sur le plan organisationnel que pédagogique). La dimension communale, celle de l'intercommunalité, comme la question, plus généralement, de l'articulation entre et avec les collectivités compétentes, occupent à cet égard une place prépondérante dans les approches à mener.*

► *en disposant d' **outils et/ou de modèles juridiques nouveaux**, permettant d'associer dans une démarche globale et territorialisée les différents niveaux*

*d'enseignement, de la maternelle au supérieur, en incluant le péri-scolaire, le temps global du jeune, dans une dimension largement partenariale, interministérielle et sur des modes contractuels et conventionnels*

► *en laissant aux territoires **le temps de l'expérimentation***

## **ANNEXE N°3**

### **Atelier n°3**

## Comment développer le numérique dans les pratiques pédagogiques

### **1. Diffuser et partager entre tous les « acteurs » des Tice, le diagnostic existant sur les équipements numériques à l'échelle académique afin d'identifier :**

- des besoins à toutes les échelles (du local au régional) tant en matière d'équipement que de formation dans le premier et le second degré.
- Un diagnostic qui doit permettre le choix des outils et des dispositifs pédagogiques jugés les plus efficaces.

### **2. Des priorités pédagogiques :**

- Accompagner le développement du portail professionnel rassemblant toutes les ressources en formant les enseignants à une veille professionnelle.
- Dans une académie où la ruralité est souvent synonyme d'isolement entre établissements de petite taille, développer des réseaux coopératifs entre établissements et entre les élèves, faire en sorte que les travaux collaboratifs soient développés sur les plateformes du même nom.
- Former les enseignants, via les usages pédagogiques des Tice, à un changement de pratiques pédagogiques, en passant du « frontal » à l'accompagnement et à la différenciation pédagogique.

### 3. Développer l'internet responsable et citoyen :

- Un enjeu majeur pour notre démocratie : entraîner les élèves à l'exercice du jugement critique en leur apprenant sur le « web » à trier, sélectionner les informations en fonction de la validité des sources ; à utiliser des supports numériques pour établir des argumentaires...
- Ce travail éducatif doit tenir compte des pratiques numériques effectives des enfants et adolescents hors la classe pour s'y appuyer et les modifier. Il est nécessaire d'y impliquer les parents pour que les plus démunis puissent accompagner les enfants dans les usages du numérique.
- Cet enjeu suppose la coordination et l'amplification de dispositifs existants déjà mis en œuvre en associant le Rectorat, les collectivités territoriales et les associations péri éducatives.
- Ce plan ne peut que se décliner à des échelles locales, ( de l'EPLÉ au bassin d'éducation), les plus particulièrement pertinentes pour travailler sur les pratiques du numérique .

## **ANNEXE N°4**

### **Atelier n°4**

## **Comment réduire le décrochage scolaire ?**

La réflexion académique s'inscrit dans le temps et dans l'espace, le temps du changement et de ses effets, l'espace d'un territoire dont toutes les échelles peuvent être pertinentes pour l'action, dans un cadre, celui du Projet Académique que le séminaire pour la Refondation de l'Ecole a confirmé.

La démarche du groupe de réflexion s'est fondée sur un état des lieux à l'échelle des spécificités d'un territoire et elle s'est inscrite dans l'objectif de la réduction par deux d'un décrochage qui majoritairement affecte les élèves issus de milieux populaires.

### **I. Dans le temps court**

L'atelier a d'abord envisagé des actions et préconisations pour la prise en charge des décrocheurs avérés, ou ceux qui sont déjà très fragilisés pour qui il convient d'organiser le retour à la formation. Dans ce contexte, l'académie de Caen a développé des outils originaux et des projets adaptés au contexte académique et/ou régional. Cette politique a eu des effets, des effets toutefois encore insuffisants.

#### **Recensement**

Il est nécessaire de passer d'un repérage a posteriori à un repérage plus réactif, voire anticipatif grâce à des outils nationaux qui permettent des échanges rapides entre les structures signalant les décrocheurs et celles qui vont les accueillir, pour ne laisser passer personne entre les mailles et proposer à tous une solution pour accéder à la qualification.

#### **Prise en charge adaptée**

Les structures existent et elles restent pertinentes mais elles sont insuffisantes en nombre.

Elles ne répondent pas à tous les profils des décrocheurs dont la typologie peut varier selon les territoires : de nouveaux dispositifs plus souples, plus individualisés doivent donc être développés.

#### **Moyens**

Les moyens dédiés à la lutte contre le décrochage doivent être affectés là où des réponses adaptées sont apportées à des besoins identifiés.

La réflexion locale, à l'échelle des Bassins d'Education par exemple, offre de bonnes réponses, adaptées aux besoins particuliers des jeunes et à la mobilisation de ressources, parfois pas ou peu exploitées au service de la lutte contre le décrochage.

### **Partenariats**

Des partenariats plus nombreux, notamment avec les acteurs de la « formation informelle » les associations, doivent s'établir pour des actions qui donnent sens aux réapprentissages, qui visent des compétences transversales et professionnelles et la restauration de l'estime de soi. Il s'agit dès lors de permettre la réussite par des projets à la mesure et à la portée des jeunes.

Cette réflexion s'enrichit du dialogue avec des partenaires soucieux de mieux comprendre les mécanismes du décrochage et de la réinsertion dans les apprentissages. Cette expertise a vocation à se diffuser auprès de tous les acteurs concernés.

## **II. Dans le temps long, le temps de la refondation de l'école**

Le décrochage n'est pas un épiphénomène : il signe les difficultés du système éducatif à s'adresser à tous les élèves et à les conduire à la qualification. Sa prévention relève de l'activité de tous, de l'organisation de l'ensemble, d'un regard porté sur un système et sur les élèves.

Les axes prioritaires suivants ont été dégagés dans le groupe de réflexion.

### **Des formations adaptées**

#### **- Pour les enseignants**

Une réflexion personnelle et éthique sur les raisons de leur engagement dans ce métier, une meilleure connaissance du monde, en dehors de l'Education nationale, au-delà d'un seul établissement, de la seule mission d'enseigner. Une meilleure connaissance de l'élève en tant que personne, des conditions des apprentissages, des causes de la difficulté scolaire et de sa prise en charge. Une valorisation de la réussite dans une pédagogie des compétences régulée par une évaluation formative.

#### **- Pour les parents**

Il s'agit de faire évoluer les représentations négatives ou erronées de certains parents sur l'école pour permettre aux élèves de mieux en comprendre la signification. Il s'agit aussi de donner accès à toutes les informations nécessaires à l'accompagnement du parcours de l'élève dans une institution complexe.

### **Une répartition équitable**

Dans un contexte où l'école ne parvient pas à réduire les inégalités sociales, où la géographie offre un inégal accès aux ressources de formation et à la culture, les moyens, en termes d'équipement, de dotation, et de personnel, doivent être adaptés à des besoins caractérisés. En cela la problématique de la ruralité rejoint-elle celle de

l'Education Prioritaire. Cet axe de réflexion recoupe celui d'un aménagement du territoire empreint d'une volonté forte d'équité. A cet égard, on doit rechercher une convergence entre les politiques de la ville, de l'emploi et de l'éducation.

### **Des coopérations renforcées**

L'école ne peut, ne doit pas tout faire. Il lui faut donc s'appuyer sur des partenariats, au sein d'actions coordonnées. C'est ce qui permet aussi une approche globale de l'élève considéré comme un jeune, un enfant, un citoyen en devenir. Face au risque de l'échec qui est un phénomène multifactoriel, personnel, social, économique, géographique, culturel, ..., les réponses doivent être multiples et adaptées.

Mais les premières coopérations restent celles qui constituent la continuité et le renforcement des apprentissages et des parcours, tout au long de la scolarité : d'où l'importance de l'école maternelle, des continuités inter-cycles et inter-degrés, du collège au lycée à l'enseignement supérieur.

### **Des parcours souples**

La souplesse s'impose également pour adapter les enseignements aux rythmes, rythmes scolaires, rythme de chaque élève dans son cursus, dans son histoire personnelle.

Il convient enfin de rendre plus perméables les cycles, filières, séries, pour réduire le nombre des orientations par défaut ou par erreur.

L'organisation du travail des enseignants doit s'adapter à la diversité des élèves et de leurs besoins. Il s'agit de permettre le travail en équipe, la différenciation, l'accueil des parents, les projets et les initiatives locales. Une redéfinition des missions des enseignants s'impose alors ainsi qu'une utilisation plus souple des moyens de la DHG pour favoriser de nouvelles modalités d'intervention des enseignants et transformer en profondeur l'Ecole pour réduire le décrochage ou autrement dit l'échec.

Pour conclure la réflexion de ce groupe, rappelons qu'elle s'est fondée sur des principes partagés par tous les participants :

- Les décrocheurs ne se sentent pas capables de réussir : pourtant tous les élèves peuvent réussir.
- C'est l'élève et sa prise en charge qui doivent déterminer l'organisation du système éducatif et guider ses acteurs.
- L'école doit être équitable.

Note du rédacteur

Nombre de ces orientations et préconisations sont développées dans le Projet Académique et dans les actions engagées pour sa mise en œuvre. Cette convergence constitue une forme de validation du cadre académique. La contribution de l'Académie de Caen au Débat National pourrait peut-être résider aussi dans la démarche de construction de ce Projet Académique, singulier car adapté à son environnement, et dans sa mise en œuvre sur un territoire.

## **ANNEXE N°5**

### **Atelier n°5**

## **Comment améliorer l'accès à l'enseignement supérieur ?**

### **Un paradoxe en guise de diagnostic**

Alors que les lycéens bas-normands réussissent bien au baccalauréat, voire mieux qu'au niveau national à la session 2012 au moins pour les séries générales et technologiques, ils accèdent en moins grand nombre à l'enseignement supérieur. Plus de 30% d'entre eux ne poursuivent pas d'études supérieures. 20% de ceux qui s'engagent dans un cursus supérieur quittent la région et seulement 1% d'entre eux atteint le niveau du doctorat. La région se voit donc confrontée à un triple défi : améliorer l'accès au supérieur, en créant un « désir du supérieur » chez les jeunes, garder ses étudiants et les amener aux plus hauts niveaux de qualification possibles.

Les causes de ce déficit sont connues : sociologie de la population régionale significativement marquée par la défaveur sociale qui pèse sur les cursus scolaires, ruralité conduisant à la dispersion des unités éducatives de second degré souvent éloignées des centres de formation universitaire et peu favorables à l'ambition scolaire, sur-représentation de la voie professionnelle produisant des bacheliers non destinés à des poursuites d'études dans le supérieur... La problématique de l'accès à l'enseignement supérieur ne peut donc être travaillée qu'à partir de l'aval et l'amont du baccalauréat, du paradigme « bac plus trois et bac moins trois ».

### **Améliorer la visibilité de l'enseignement supérieur**

Mal perçu dans sa diversité régionale ou nationale, l'enseignement supérieur pâtit de l'image négative de l'université associée à l'échec et à une forme de gâchis social. La première des tâches consiste à déconstruire les représentations du supérieur, en le rendant à sa diversité de cursus et de structures, en soulignant les transformations profondes de l'université (plan licence...), en valorisant les réussites. Cette démarche doit toucher l'ensemble du corps social et cibler de manière spécifique les acteurs de l'orientation et les enseignants du secondaire et du supérieur.

Créer un « désir du supérieur » passe par une meilleure communication sur l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur ; le taux et la qualité de l'insertion croissant avec le niveau d'études, dans une société où le diplôme reste la meilleure, voire la seule protection contre le chômage. Corrélativement, l'attractivité du supérieur se construit à travers une mise en perspective des niveaux de rémunération attachés à l'insertion professionnelle finalisant les études supérieures.

Une campagne de communication adaptée, précoce et régulière est également à engager auprès des lycéens et de leurs familles sur les bourses, l'aide au logement, les différentes aides sociales, de manière à lever les obstacles matériels qui freinent l'ambition et donnent à penser à de nombreux jeunes issus des milieux défavorisés que les études supérieures « ce n'est pas pour eux ». Paradoxalement, en Basse-Normandie, il s'agit moins d'augmenter le parc de logements étudiants que d'optimiser son utilisation.

## **Adapter les formations universitaires à leur public régional**

Dans une région et une académie marquées par la ruralité, l'accessibilité aux formations universitaires constitue un handicap de première importance pour des populations matériellement et culturellement peu mobiles. Le débat a fait émerger l'idée d'un rapprochement de l'offre universitaire de ses usagers potentiels par un maillage du territoire plus serré, sur le mode de la distribution des IUT. Toutefois, l'idée n'a pas fait consensus, en raison du coût de cette modalité d'aménagement du territoire, de sa difficile viabilité dans la durée sans apport extérieur d'étudiants, de sa non moins difficile compatibilité avec la loi LRU.

L'augmentation prévisionnelle du flux des bacheliers technologiques et a fortiori professionnels dessine l'exigence d'une ouverture de l'offre de formation à l'alternance pour asseoir la dimension professionnalisante de l'enseignement supérieur et l'insertion ultérieure des étudiants. Dans le même esprit, l'augmentation des licences professionnelles a été souhaitée, ainsi que l'émergence de passerelles entre formations ou niveau de formation (DUT et licence pro...), ou de sas destinés à adapter les bacheliers professionnels aux exigences des BTS.

Ont été également évoqués, sans approfondissement de la réflexion, la recherche d'équilibre entre classes préparatoires et universités, le possible développement des classes préparatoires au sein de l'université, la « secondarisation » du premier cycle universitaire englobant l'actuelle terminale.

## **Refonder le lycée**

C'est au sein du lycée que naît le « désir du supérieur », dans un lycée qui doit mieux y préparer, dont la structure et le fonctionnement soient finalisés par l'accès à bac plus trois pour un pourcentage croissant d'élèves.

Si l'accès au supérieur est obéré par le poids de la voie professionnelle, un rééquilibrage entre les voies et les séries s'avère indispensable. L'accès à la seconde générale est à augmenter (ce qui appelle une réforme du collège que ne contient pas le socle commun), ainsi que le flux à destination des 1eres technologiques, dans une voie technologique entièrement repensée, voire fondue avec la voie générale.

Le lycée doit préparer davantage à l'enseignement supérieur, en-deçà même de la question de l'orientation, en assurant mieux un socle de savoirs et de compétences indispensables à

la réussite ultérieure. Cette rénovation suppose une refonte de la culture scolaire recentrée sur l'essentiel, la mutation des relations adultes/adolescents pour favoriser l'autonomie, des pratiques d'évaluation, de la structuration des enseignements à partir d'une approche modulaire destinée à remplacer les séries et leur hiérarchie.

Le flux croissant de bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur, lié à la réforme de la voie professionnelle et au resserrement des possibilités d'insertion, et l'exigence de leur réussite suppose que l'articulation terminale pro/STS soit repensée à partir d'un temps d'adaptation et de préparation à l'enseignement supérieur.

Entendue comme démocratisation du système éducatif, l'augmentation de l'accès au supérieur suppose une remise en cause de la hiérarchie territoriale des lycées, une refonte de la carte scolaire et la recherche de nouveaux équilibres dans l'offre de formation (options...) ou de spécialisation des lycées que favoriserait leur transformation en LPO.

## **Repenser l'orientation**

Ensemble des modalités d'accompagnement du lycée vers l'enseignement supérieur, l'orientation doit être repensée de fond en comble, au-delà du débat sur la répartition des compétences entre l'Etat et la Région.

Une clarification est à apporter dans le rôle de chaque acteur auprès des lycées, notamment celui des professeurs au regard des conseillers d'orientation psychologues, ce qui suppose de faire de l'orientation une composante de la professionnalité enseignante, donc de repenser les services. Dans la perspective ouverte par l'orientation active, l'orientation des lycéens doit devenir la première préoccupation en acte du supérieur.

Repenser l'orientation suppose que l'accompagnement vers le supérieur du lycéen s'inscrive dans une refonte globale de sa prise en charge au sein d'une équipe pluri-catégorielle de professionnels (dont ceux de l'université), en lien avec des partenaires (entreprises...), que l'orientation soit conçue comme un « apprentissage » et non réduite à l'information sur les formations et les métiers, laquelle est plus sûrement diffusée par les outils numériques.

La refonte de l'orientation suppose un important effort de formation, initiale et continue, dès lors qu'elle est une composante et une obligation des acteurs

## **ANNEXE N°6**

### **Atelier n°6**

# Comment répondre aux besoins de l'emploi et du développement économique ?

## **1. Définition du périmètre : les formations de l'Education nationale, en particulier sous statut scolaire**

### **2. Contexte transversal aux échanges : deux idées forces**

#### **– Former le citoyen et le professionnel :**

Il ne s'agit pas de mettre en opposition la préparation des élèves à l'insertion professionnelle et leur formation de citoyen.

#### **– L'Homme au cœur de l'ensemble :**

Les valeurs humaines sont fondamentales, y compris pour l'employabilité.

### **3. Objectifs visés : former à l'ensemble des compétences sociales et professionnelles**

#### **– Adaptabilité et socle « nécessaire » :**

Il est nécessaire d'apporter une ouverture d'esprit et un socle de connaissances et de compétences pour permettre l'adaptation et la reconversion. L'Education Nationale doit contribuer à former les jeunes à une très forte adaptabilité pour affronter la concurrence européenne (diplômes et mobilité).

#### **– Savoir-être, autonomie, responsabilité, travail collectif et mobilité (géographique et professionnelle) :**

Ces compétences participent à une meilleure insertion professionnelle, notamment celui du premier emploi, mais aussi favorisent le maintien dans l'emploi. Le changement de responsabilités permet d'évoluer dans son parcours professionnel.

#### **– Innovation :**

Le développement économique passe par des démarches innovantes auxquelles il faut préparer les élèves en favorisant leur ouverture d'esprit, leur curiosité et en leur donnant des méthodes.

#### **4. Quels sont les leviers et propositions ?**

##### **– Développer et renforcer la démarche de projet**

La démarche de projet donne du sens aux apprentissages, mobilise autant de compétences académiques que sociales. Notons que les élèves développent des compétences autres que celles que l'on évalue. La démarche de projet doit sortir de l'école avec des partenaires extérieurs. Au niveau des enseignants se pose la question de la formation initiale et continue quant à la posture pédagogique, des programmes scolaires avec encore trop de concurrence entre le disciplinaire et les actions transversales, de l'organisation pédagogique avec notamment la coordination des actions. Les concours nationaux ou académiques sont aussi des opportunités à saisir dans la démarche de projet. Citons aussi les événements régionaux, nationaux ou internationaux.

##### **– Développer l'entrepreneuriat**

Le concept pédagogique des mini entreprises porté par l'Association Entreprendre permet aux élèves d'acquérir des compétences et connaissances, notamment du socle commun pour les collégiens, mais aussi de découvrir des métiers, des lieux et voies de formation au travers d'une vraie démarche de projet. Les mini-entreprises favorisent les partenariats et parrainages avec les professionnels. La création et l'innovation sont au cœur des projets. Autonomie, responsabilité, initiative, travail en équipe, connaissance de soi et des autres, ambition, sont d'autres compétences transversales que mobilise la mini-entreprise.

##### **– Accompagner les familles**

Il s'agit de mieux accompagner les familles, tant au niveau de la mobilité géographique des jeunes au niveau de la carte des formations que de l'ambition à leur transmettre. Il importe également de mieux les informer sur les métiers, notamment les métiers industriels en tension qui présentent un déficit d'image et d'attractivité.

##### **– Evaluer l'effet systémique des Périodes de Formation en milieu professionnel et des stages**

Les professionnels participent à la formation professionnelle et à l'orientation des élèves. Il est important de mettre en place une évaluation de l'effet global des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

##### **– Encourager les liaisons inter cycles et passerelles**

Entre le collège et le lycée, les équipes pédagogiques doivent mieux communiquer sur les contenus et pratiques de formation. Il en est de même entre le lycée et l'enseignement supérieur, d'autant plus avec un axe partagé qui est celui de l'insertion professionnelle.

##### **– Informer sur le contexte économique :**

Il s'agit de mieux informer les élèves sur les contours de l'emploi et de l'économie, notamment sur la problématique de la compétitivité. Même si la courbe du chômage est inquiétante, elle ne doit pas être un frein à la formation. Il faut initier de nouvelles stratégies pédagogiques qui protègent les élèves et leur donnent de l'espoir pour mieux affronter les réalités de la vie dans un cadre de sécurisation des parcours professionnels.

##### **– Rendre les relations avec le monde socioprofessionnel plus performantes**

###### **✓ Mettre en cohérence le découpage territorial**

Au niveau du périmètre emploi-formation, il est important que les bassins d'éducation puissent partager des problématiques de formation initiale avec les bassins d'emploi autour d'une harmonisation géographique des bassins (Comités locaux Emploi-Formation et Comités locaux Ecole Entreprise).

Du reste, les comités locaux école-entreprise de l'Académie de Caen (C.L.E.E co-animés par un chef d'établissement, un directeur de CIO et un représentant du monde professionnel) qui s'appuient sur les bassins d'éducation ont un cahier des charges à partager selon 4

axes : Parcours de Découverte des Métiers, Périodes de Formation en Milieu Professionnel et stages, Image des métiers auprès des familles et meilleure connaissance mutuelle entre monde de l'entreprise et monde l'éducation.

✓ **S'attacher à respecter une démarche pragmatique**

Il n'y a pas de solution globale. Il est nécessaire d'impulser des actions multiples locales dans le cadre d'une animation à plus grande échelle. Dans ce sens un maillage régional, voire inter-régional est à rechercher. Il en est de même au niveau international avec des projets favorisant la mobilité géographique et l'acquisition de compétences langagières.

✓ **Ancrer la Formation initiale dans la Formation Tout au long de la Vie**

Il faut que la Formation initiale pour l'élève soit le premier maillon de son parcours professionnel Tout au long de la Vie, dans l'esprit d'un continuum qui favorise l'insertion professionnelle et notamment le premier emploi. L'Education nationale doit conserver une mission de formation continue des adultes.

✓ **Faire que l'information soit une priorité partagée entre l'Education nationale et le monde socioprofessionnel au service du parcours des élèves**

Il faut prolonger les actions engagées avec les branches professionnelles pour mieux faire connaître les métiers porteurs d'emploi durable auxquels peuvent correspondre des difficultés de recrutement dans les formations.

## **ANNEXE N°7**

### **Pistes de travail amorcées lors du séminaire des corps d'inspection du second degré de l'académie de Caen les 30 et 31 août 2012.**

#### **Une nouvelle évaluation des personnels**

L'évaluation des enseignants est un outil de pilotage.

Les visites dans les classes permettent :

- d'établir un diagnostic sur les enseignements dans une académie,
- de rédiger des orientations pédagogiques qui soulignent les avancées et les marges de progrès,
- de permettre aux enseignants de se situer, de chercher à progresser sur quelques points, d'évoluer dans leurs pratiques,
- d'actualiser les orientations pédagogiques, de conforter les enseignants dans leur pratique et/ou de les faire progresser dans le cadre d'un nouveau cycle...

L'auto-évaluation peut être une solution car elle vise à amener l'enseignant à réfléchir à ce qu'il fait pour monter en compétence, à mieux s'approprier les orientations pédagogiques de la discipline.

En revanche, cette auto-évaluation n'a pas vocation à remplacer l'acte d'évaluation par l'inspecteur mais pourrait permettre aux enseignants d'entrer dans une nouvelle démarche pour rendre plus efficace l'acte d'inspection individuelle ou de visite conseil notamment au moment fondamental de l'entretien.

## **Les outils à développer en lien avec l'évaluation des enseignants dans le cadre du pilotage pédagogique**

### **Objectifs :**

- Rendre plus lisibles les attentes et les orientations pédagogiques d'un point de vue individuel et collectif ;
- Favoriser l'analyse des pratiques lors de l'évaluation et de l'auto-évaluation des enseignants ;
- Valoriser et créer une dynamique de professionnalisation des acteurs.

### **Documents attendus**

Un document des orientations pédagogiques à l'échelle d'une discipline, d'un diplôme, d'une filière, de dispositifs transversaux qui fait un état des lieux positif (avancées, acquis observés) et des marges de progrès.

Une notice individuelle d'inspection qui permet à l'enseignant d'indiquer les activités réalisées et de s'autopositionner dans un cadre plus large que la classe.

Un autre document plus axé sur la dimension pédagogique disciplinaire et transversale du métier d'enseignant (progrès mesurables/évaluation précédente, acquis de formation mobilisés).

Un outil permettant aux professeurs de se positionner par rapport aux orientations pédagogiques conçu comme une aide réflexive, un document préparatoire à l'entretien d'inspection, une aide à la définition des besoins de formation.

Ce document pourrait être rédigé par les professeurs, entre 2 inspections, à destination du chef d'établissement et de l'inspecteur.

### **Objectifs de cette modalité**

- Montée en compétences
- Professionnalisation des enseignants
- Faire évoluer le positionnement des enseignants dans l'institution
- Créer un climat de confiance
- Favoriser les échanges
- Renforcer la connaissance
- Travailler en autonomie.

## **Une vraie formation initiale et continue**

L'académie de Caen, fort de son expérience depuis plusieurs années, a mis en place une organisation et des modalités de travail efficaces en relation étroite avec l'Université et sa composante IUFM notamment dans le cadre de la masterisation et de l'année de stage des professeurs lauréats des concours.

C'est à ce titre que quelques préconisations peuvent être suggérées sur le plan national.

### **Formation initiale**

La réforme de la masterisation implique une relation étroite entre enseignement supérieur et métiers de l'enseignement. La représentation du métier d'enseignant qui n'est manifestement pas actualisée chez les candidats aux concours de recrutement témoigne d'un manque de préparation à la dimension professionnelle des étudiants.

### **Formation continue**

Il est nécessaire d'identifier les acquis pour construire le socle du développement de la formation continue. La formation continue est un dispositif majeur pour accompagner la rénovation des structures et des enseignements.

**L'École supérieure du professorat et de l'éducation doit impérativement être un lieu où pourront se rencontrer les acteurs de l'éducation nationale et de l'université. Il paraît fondamental que l'employeur soit maître d'ouvrage de l'année de stage. L'expertise pédagogique de l'inspection et des professeurs formateurs de terrain a une légitimité incontestable pour exercer un rôle de premier plan dans la formation post-concours comme il est également souhaitable qu'elle puisse être présente de manière accrue dans les masters d'enseignement.**